



## Association SINGLA-NEPAL

### Coup de cœur et inspiration :

En 1998, lors d'un trek au Népal dans la région du Khumbu, Jean-Jacques Perron est passé par Khumjung, village montagneux, situé à 3'800 m d'altitude, atteignable alors uniquement en 3 jours de marche.

Les habitants, dont les enfants, devaient parcourir de grands dénivelés et passer de nombreuses heures pour aller chercher à pied quelques litres d'eau dans la rivière, en contrebas du village. Les enfants se livraient à cette activité vitale plutôt que d'aller à l'école.

L'anecdote fut racontée à Gérard Luyet et le projet d'alimentation en eau de Khumjung a été concrétisé en 2003-2005. La rencontre avec Suke ou Ram Gurung qui était le guide interprète pour ce premier projet, est lié à la naissance de Singla-Népal.

Il nous a parlé de son village de SINGLA, qui était privé d'eau au printemps et qui récoltait de l'eau sale pendant la mousson. Voyant ce que nous avons fait à Khumjung, il nous a demandé si nous pouvions les aider.

L'Association SINGLA-NÉPAL, fondée en **2009** et composée exclusivement de bénévoles, a pour but de développer des projets d'aide aux populations montagnardes et défavorisées du Népal, notamment dans la région de Gorkha.

Sans but lucratif, ni orientation politique ou religieuse, la durée de l'Association est illimitée.

Nos activités s'orientent principalement vers l'alimentation gravitaire en eau potable de villages isolés avec des captages, des adductions, des réservoirs et des bornes-fontaines, tout cela sans énergie, sans technique et sans technologie, supprimant ainsi le besoin de compétences étrangères pour la construction, l'exploitation et l'entretien de cette alimentation.

Nous menons également d'autres actions ponctuelles concernant le domaine de l'éducation avec, notamment, la construction de bâtiments scolaires aux normes antisismiques, la fabrication du mobilier et l'achat de fournitures scolaires.

Nous prenons en charge également les salaires d'enseignants supplémentaires, selon les besoins.

Nos ressources financières proviennent principalement de dons de communes, d'entreprises, d'associations, de privés et des cotisations de nos membres, de la vente de calendriers et d'artisanats ainsi que des bénéfices réalisés lors de soirées annuelles de soutien et de projection de film.

Les dons et les cotisations versés à notre Association, reconnue d'utilité publique par l'administration fiscale genevoise, depuis 2012, bénéficient d'une déduction des impôts jusqu'à concurrence de la limite fixée par le droit cantonal (REF. art 9, LHID).

L'Association est également reconnue par l'Association Solidarité eau Suisse.

Pour des renseignements complémentaires, merci de consulter notre site Internet

<https://www.singla-nepal.org>

### **Historique :**

Le premier projet d'alimentation en eau de Singla a été mené à bien en 2008-2009. C'est pendant cette réalisation que nous avons vu l'école du village de Singla. Elle comptait 150 élèves, entassés dans des classes vétustes. Il y avait aussi un bâtiment dont la construction avait été arrêtée, faute de fonds.

C'est dans ce bâtiment inachevé qu'a germé l'idée de créer l'association.

Ensuite, les habitants du village voisin de Lakshipot nous ont aussi sollicités. Ils n'avaient plus assez d'eau au printemps et devaient aller la chercher dans une source polluée située en aval du village.

Nous avons demandé que les villageois fassent un projet devisé. Après contrôle à distance de notre part de la faisabilité et de la pérennité du projet, il nous a fallu trouver des sponsors pour réunir les fonds et nous sommes partis sur place valider le projet.

**Et ainsi de villages en villages, de projets en projets les demandes affluent.**



### Notre méthode de travail :

Les villageois, qui demandent une aide, doivent nous fournir un projet et un devis relativement détaillés des matériaux à acquérir et des travaux à réaliser. Ils doivent aussi créer un comité pour la réalisation comprenant des femmes et des hommes du village.

Dès que le projet est validé et que nous avons les fonds nécessaires, nous donnons l'accord pour démarrer les travaux.

Ce sont les villageois qui réalisent ces travaux.

Notre contact sur place passe dans le village et nous tient au courant de l'avancement des travaux.

Nous essayons de nous rendre au Népal pour voir les réalisations et valider des futurs projets au moins une fois tous les deux ans.

Suke ou Ram nous soumet régulièrement des demandes d'aides pour son village ou pour des villages voisins.

### Après le séisme :

La plupart des villages, dans lesquels nous avons œuvré, ont été en grande partie détruits par le violent tremblement de terre de 2015.

Nous avons décidé que nous allions financer la remise en état des infrastructures scolaires et d'adduction d'eau en fonction de nos moyens financiers.



**À Pokhari-Kulgaon :** Reconstruction de l'école que nous avons inaugurée la veille du séisme.

### **A Singla :**

Le village n'avait plus qu'une seule fontaine encore en fonction. Prioritairement, nous avons financé la reconstruction du réseau d'eau dans le village.



Puis la reconstruction de l'école a été lancée et à la suite des divers travaux, celle-ci a pu être inaugurée le 1er décembre 2017. Un membre de l'association était présent.



### **Projets en cours et futurs**

**En 2019, travaux en cours :**

**Swaragaun** : réseau d'eau => 700 habitants

**Jhyamu Simjung** : réseau d'eau => 300 habitants

**Uhiya** : construction d'un bâtiment supplémentaire pour l'école => 250 élèves

**Barpak** : réparation conduite suite éboulements + 100 m de tuyau

**Dungla** : construction d'une toilette + fontaine pour le dispensaire et salaire d'une infirmière pour 3 ans

**Mandre** : reconstruction école + 2 fontaines + salaire d'un prof.

**Poursuivre le paiement des salaires des professeurs** dans les trois villages de :

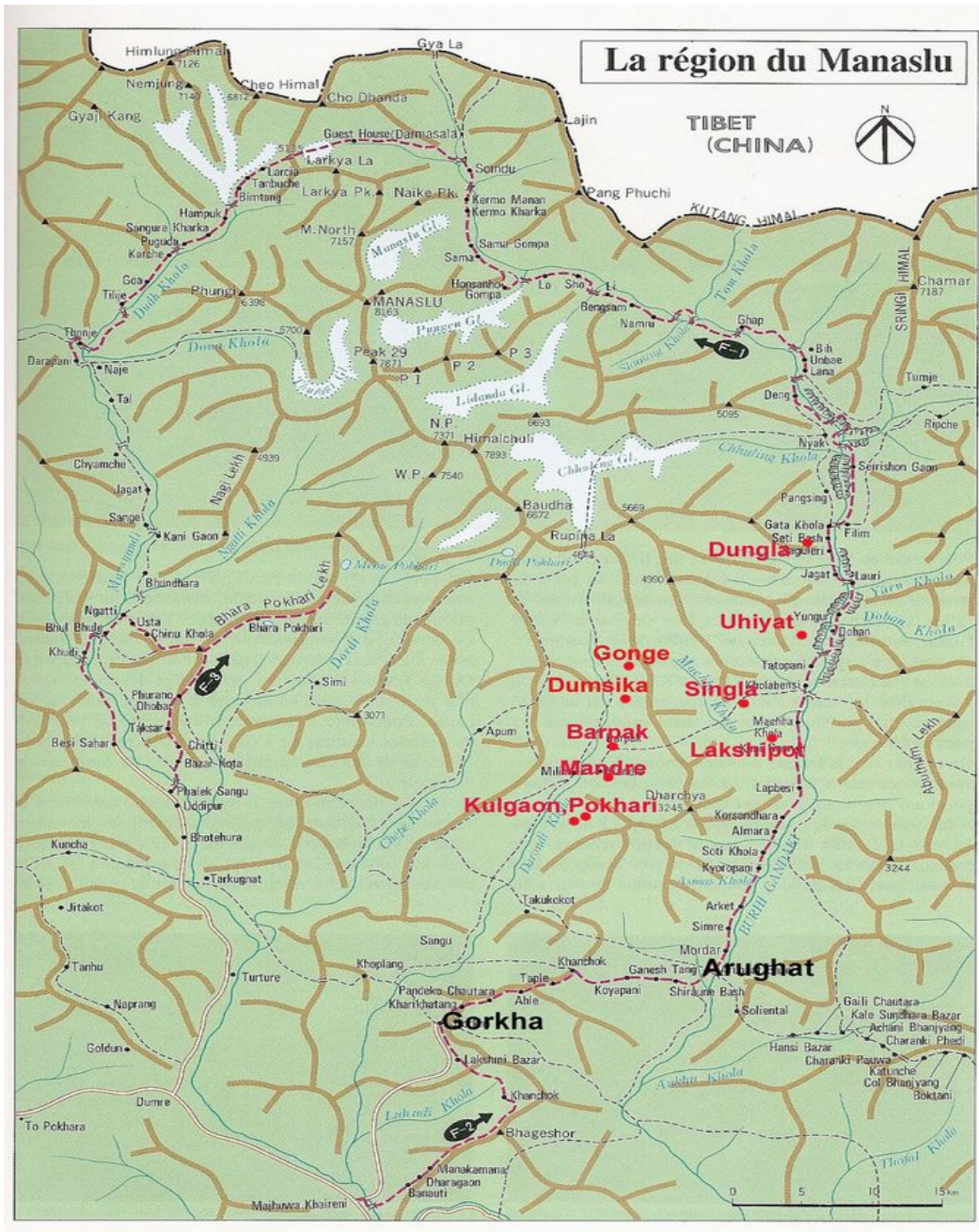
Singla

Pokhari - Kulgaon

Sorpani – Tukang

**2020 et après, selon les moyens et la pertinence des demandes.**

# Cartes de la région de Singla



# Association **SINGLA-NEPAL**



[www.singla-nepal.org](http://www.singla-nepal.org)

Association Singla-Népal  
p.a. Monsieur Didier Tavernier  
Chemin de Pré-Marquis 5  
1241 Puplinge

## NAMASTE

### **Demande d'adhésion à l'association Singla Népal :**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** ..... **No :** .....

**Code postal :** ..... **Localité :** .....

**Téléphone :** ..... **Mobile :** .....

**Adresse E-mail :** .....

Cotisation annuelle CHF 100.00 minimum  
un calendrier A 3 est offert à chaque membre



**Aide  
complémentaire**

Donation   
CHF .....

Site Internet

**[www.singla-nepal.org](http://www.singla-nepal.org)**

Compte bancaire

CCP 10-211186-2

CH21 0900 0000 1021 1186 2

Achat calendrier,

A 4 CHF 50.00

A 3 CHF 100.00